



**HÔTEL DE VILLE**  
**05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE**  
Téléphone : 04.92.23.10.03  
courriel : info@ville-argentiere.fr

## Procès-Verbal du conseil municipal

Séance du mercredi 15 janvier 2025

1

### Nombre de membres en exercice : 17

Étaient présents (15) : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Fabienne BIANCHI, Marie-Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Florent LONGIS, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON (*arrivé à 18 H 45*), Éric RIPPERT, Carole ROBERT, Rémi ROUX.

Pouvoir (1) : Sandra BONNET à Fabienne BIANCHI

Était absente excusée (1) : Sandra BONNET

Était absent non excusé (1) : Abdellah HADDOUCH.

Le quorum étant atteint (*au moins la moitié des membres en exercice est présente*), Monsieur le Maire ouvre donc la séance à 18 H 33.

\*\*\*\*

---

### *I. Désignation du secrétaire de séance*

---

Dominique BARNÉOUD est désignée secrétaire de séance.

---

### *II. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2024*

---

⇒ **Approuvé à l'unanimité des membres présents (Maxime RANCON n'étant pas encore arrivé).**

---

### III. Compte-rendu des réunions

---

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 18 décembre 2024 et le 15 janvier 2025.

2

#### **18 décembre 2024 : Visite de la Société d'Industrie Minérale à la Mine d'Argent. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Le Président de la SIM est venu visiter la mine d'argent. Cette société entretient des liens réguliers avec la mine du Fournel depuis sa création en 1855, et elle publie de nombreux articles sur les sites miniers dans tous les pays francophones. La visite de la mine d'argent a enchanté la SIM et celle-ci propose d'établir une convention de partenariat (gratuite) qui donnerait au site une belle visibilité dans sa revue, sur son site internet, et permettrait de s'équiper en supports de communication (Alain SANCHEZ donne lecture de cette convention aux membres de l'assemblée). Cette convention sera donc prochainement signée.

#### **20 décembre 2024 : Conseil Municipal Jeunes. Rapporteur : Christine LAZARINI.**

L'ordre du jour était un point d'étape sur les actions à mettre en place :

- Continuer l'entretien des jardinières (plutôt avec des fleurs que des légumes),
- Continuer le projet sur la forêt,
- La pose d'une boîte aux lettres « boîte à idées » ainsi que celle d'une boîte aux lettres « harcèlement scolaire »,
- La visite du Secours Populaire programmée le 15 janvier.

Pour cette visite, seuls deux CMJ ont pu être présents, les autres étant malades. Ils ont été bien encadrés par quatre élues de la commission jeunesse et bien accueillis par Josiane PINAULT, Michel CUISINIER et Anne-Marie MARTINET qui leur ont proposé de participer à une collecte, et de venir lors d'une distribution des colis un vendredi des vacances.

*Alain SANCHEZ précise que la boîte aux lettres « boîte à idées » est achetée et que les services techniques sont en train de la décorer. Reste à définir où elle sera posée et à quelle fréquence elle sera relevée. Dominique BARNÉOUD précise que pour la boîte « harcèlement », il faut être prudent dans le processus et que celui-ci soit très bien encadré (rapprochement avec l'association « Papillon », avec les directrices des écoles et le personnel enseignant, intervention du policier municipal à définir...).*

#### **20 décembre 2024 : Inauguration du village « Igloo Pelvoux ». Rapporteur : Maxime RANCON.**

Il n'y a pas d'Igloo neige / glace cette année, en raison notamment des conditions météo et du peu de neige, de l'absence des canons et pour des raisons écologiques : l'Igloo est en paille. 6 autres tepees présentent des jeux, des expositions, une vidéo sur une traversée de la Laponie, etc. le thème de cette année porte sur les Trolls (événement prévu le samedi 25 janvier). Quelques statues en bois sont également visibles.

#### **27 décembre 2024 : Les Fou'Leés givrées. Rapporteur : François ROTH.**

Cet événement dans sa deuxième édition a rassemblé quelques 230 participants, soit un peu plus que l'an dernier. Tout s'est bien passé, dans une ambiance conviviale et avec une bonne organisation.



Maxime RANCON ajoute qu'il y a eu du travail conséquent en amont (de la glace sur certains secteurs...) et que le club remercie tous ses soutiens pour la réalisation de cet évènement.

**5 janvier 2025 : Course régionale de ski de fond (Vallouise). Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Cette course s'inscrivait dans un classement régional et a rassemblé 170 coureurs aux âges variés (de 13 ans jusqu'aux séniors).

*Au nom du club, Alice PRUD'HOMME remercie les élus de la commune de L'Argentière d'être toujours présents pour soutenir cet évènement. Il faut néanmoins souligner que c'est de plus en plus compliqué, la neige n'étant plus forcément au rendez-vous sur les pistes...*

**6 janvier 2025 : Commission Sport et Activités de Pleine Nature. Rapporteur : Maxime RANCON.**

L'ordre du jour portait sur les axes de travail et actions 2025 :

- ✓ *Route des espagnols* : la commission souhaite renouveler l'opération en y apportant quelques aménagements.
- ✓ *Réalisation d'une conférence tout public « Sport Santé »* : afin de présenter les différents effets du sport sur la santé, avec le concours d'intervenants (ARS, CODES, CDOS, hôpital, etc.), peut-être au moment d'octobre rose.
- ✓ *Club de tennis* : il a formulé de nombreuses demandes de travaux (réfection du mur, des surfaces des terrains, club house). Il est demandé au club de faire un dossier de demande de subvention pour l'action prioritaire (la réfection des terrains), et la commune apportera le complément.
- ✓ *Club de tir à l'arc* : pour son installation dans le boulodrome qui nécessite des travaux, ce club fera également un dossier de demande de subvention.
- ✓ *Le TAB* : les structures et tapis arrivent en fin de vie et doivent être changés. Le devis s'élève à 60 000 €. Des subventions vont donc être demandées à la commune, la CCPE, le Département et peut-être la Région.
- ✓ *Projet de poser une table d'orientation au sommet des Têtes* : un devis sera proposé au budget. La vue à 360 degrés est propice à un tel équipement.

**8 janvier 2025 : Visite de Madame la Députée Valérie ROSSI. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Madame la Députée est venue accompagnée de son suppléant, M. Vincent BONNARDEL. Un large tour de l'ensemble des sujets de la commune pour l'année à venir a été fait, puis il a été question de politique générale et notamment du budget et de ce que cela pourrait impliquer au niveau local. Cette démarche a été très appréciée, l'engagement et la présence de Madame Valérie ROSSI sur le territoire sont soulignés.

*Carole ROBERT précise que Valérie ROSSI a également invité la classe Mémoire & Avenir à une visite de l'Assemblée Nationale suivie d'une séance de travail et que les élèves sont très heureux de cette attention.*

**8 janvier 2025 : Commission Culture. Rapporteur : Florent LONGIS.**

Les points suivants ont été abordés :

- ✓ *Modification des horaires de la bibliothèque* : elle fermera désormais tous les soirs à 18H30. Les « temps agents » seront modifiés en conséquence.
- ✓ *Modification du règlement et de la brochure* : cela concerne certaines modalités de prêt, les mentions obligatoires RGPD, et la consultation sur place des jeux de société.
- ✓ *Budget prévisionnel* : il reste peu élevé, ce qui est une bonne nouvelle !



- ✓ *Modalités de « désherbage »* (le désherbage étant le fait de jeter les livres) : il faut prendre un arrêté pour qu'il puisse être permanent. Les livres seront d'abord proposés à une association, puis portés à la déchetterie.
- ✓ *Travail inter bibliothèques* : il se déroule tous les deux ans, en 2025 c'est celle de Vallouise-Pelvoux qui porte le projet sur le thème de l'agriculture.

**9 janvier 2025 : Vœux du Collège Les Giraudes. Rapporteur : Dominique BARNÉOUD.**

Le principal du collège a présenté ses vœux à l'assemblée qui a ensuite partagé la galette des rois.

**10 janvier 2025 : Vœux de la municipalité. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

En premier lieu Alain SANCHEZ tient à remercier Lisa BEILLARD pour tout le travail fourni pour l'organisation de cette cérémonie, ainsi que le personnel communal qui a assuré le service. Toutes et tous ont ainsi contribué à la réussite de cet événement. Le public est venu nombreux, personnes politiques aussi bien que de la société civile, ce qui est à souligner. Le fait de l'annoncer par une banderole placée au centre-ville a peut-être contribué à faire venir plus de monde.

**13 janvier 2025 : Observatoire des dynamiques rurales (Préfecture des Hautes-Alpes). Rapporteur : Christine LAZARINI.**

Le directeur académique présidait cette réunion. Cet observatoire (le 2<sup>ème</sup>) est un lieu d'échanges pour voir à long terme, en tenant compte de la particularité du territoire, et de ce qui est déjà fait, en matière d'enseignement. Le directeur souhaite en mener un par an. Il a été question du bilan démographique du département, en forte baisse, des prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée et des conséquences mécaniques de cette baisse démographique (moins d'élèves par classe). Des réponses sont à trouver sur l'ensemble du territoire. Un état des lieux des collèges et lycées a également été dressé. L'objectif est de pouvoir proposer un parcours complet et varié pour tous les élèves. Il est constaté que l'encadrement sur le territoire est de grande qualité.

**14 janvier 2025 : Inspection de la Brigade de Gendarmerie de L'Argentière-La Bessée. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Il ne manquait qu'une commune de l'intercommunalité, toutes les autres étaient présentes. Le personnel de la Brigade a été présenté à l'assemblée ainsi que les spécialités des uns et des autres (cyberattaque, violences intra-familiales...). Puis un bilan sur les 8 communes a été présenté par le commandant Bruno SILVY, et chaque commune a également reçu un bilan détaillé individuel. Alain SANCHEZ présente ces statistiques à l'assemblée pour l'année 2024. Le commandant SILVY recommande à la commune de placer des caméras sur la RN94 uniquement pour surveiller les entrées et sorties par lecture des plaques minéralogiques.

**15 janvier 2025 : Conseil municipal Jeunes. Rapporteur : Christine LAZARINI.**

Cf. compte-rendu du CMJ du 20 décembre 2024 (rencontre avec l'antenne locale du Secours Populaire).

---

#### ***IV. Délibérations approuvées***

---

**1. Demande d'une subvention à l'État, au Conseil Départemental et au Parc National des Écrins pour les travaux de création de toilettes autonomes sur le site du parking de la mine d'argent.**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de travaux de création de toilettes autonomes sur le site du parking de la mine d'argent.

Les travaux consisteront à mettre en place à l'extrémité ouest du parking des toilettes autonomes en finitions extérieures mélèze. Ces toilettes permettront d'accueillir les personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès sera aménagée pour leur permettre d'y accéder.

Il précise que le montant des travaux à réaliser pour cette opération s'élève à 29 348,00 € H.T, et propose de solliciter une aide financière auprès des services de l'État dans le cadre de la DETR 2025, du Conseil Départemental des Hautes-Alpes et du Parc National des Écrins à hauteur de 80 % du montant hors taxe des travaux.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

**2. Demande d'une subvention au Conseil départemental pour les travaux de réfection d'une voie piétonne.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite aux intempéries du mois de juin 2024, la crue de la Durance a emporté un morceau de digue de protection de la voie piétonne sous le collège au niveau du silo à sel de la DIRMED et du Conseil Départemental.

Il précise qu'une subvention a déjà été demandée auprès des services de l'État par délibération du 14/11/2024, et propose de compléter le plan de financement en sollicitant une aide financière complémentaire auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes à hauteur de 30 % du montant hors taxe des travaux.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

**3. Transfert de la subvention DETR 2024 relative au projet « travaux d'aménagement du stade de football et création d'une piste d'athlétisme».**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la mairie avait sollicité l'an passé une subvention DETR auprès de l'Etat pour le projet de projet « travaux d'aménagement du stade de football et création d'une piste d'athlétisme ». Celle-ci nous a été attribuée pour la somme de 343 148 €.

Il précise également que l'opération s'élève à 857 869.53 € subventionnée à hauteur de 74,5 % (Etat, Conseil Départemental, Agence Nationale du Sport, Fonds d'Aide au Football Amateur).

Considérant que le projet d'aménagement sera réalisé par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, puisque cette dernière en a la pleine compétence depuis le 1er janvier 2025, Monsieur le Maire propose que cette subvention soit transférée à la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**



**4. Actualisation du règlement général de distribution de l'eau potable.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tarif de raccordement au réseau d'eau potable a été actualisé par délibération du 17 octobre 2024 au regard de l'interdiction à une collectivité de percevoir un droit de branchement forfaitaire et afin d'appliquer une tarification aux frais réels.

Il précise qu'il convient donc de compléter le règlement général de distribution de l'eau potable en mentionnant tous les éléments inclus dans la facturation (détail des fournitures et de la pose).

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

**5. Cession de la parcelle communale D2805.**

Monsieur le Maire indique que Monsieur Johan BOISSET souhaite acquérir la parcelle communale D 2805 d'une superficie de 167 m<sup>2</sup> située rue de Portin et attenante à sa propriété. Cette demande a été étudiée par la commission urbanisme le 25 mars 2024 qui a émis un avis favorable sous réserve du respect des prescriptions de l'ASA de l'Echaillon concernant la filiole située sur cette parcelle et le canal situé chemin de Portin à savoir :

- Tous travaux dans lequel le canal / la filiole où leur emprise de servitude est impliquée doivent faire l'objet d'une demande écrite au conseil de l'ASA.
- Il est du ressort du propriétaire de prévoir toute solution technique pour protéger son habitation et son terrain d'éventuelles infiltrations.




Le Domaine a estimé la valeur vénale de la parcelle située en zone Ub à 7500 €.

Monsieur le Maire propose donc de céder la parcelle à Monsieur BOISSET au prix du Domaine en lui précisant qu'il devra respecter les prescriptions de l'ASA de L'Echaillon.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

Il n'est constaté aucune question du public.

La séance est levée à 19 H 45.

<p>La Secrétaire de séance Madame Dominique BARNÉOUD</p> 	<p>Le Maire Monsieur Alain SANCHEZ</p>  
<p>PV signé le 23 janvier 2025</p>	<p>PV publié le 24 janvier 2025</p>